

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En Exercice : 12

Présents : 10

Votants : 11

**L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mai**, le Conseil Municipal de la commune de **MAZION** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Mme le Maire**, Maryse CHASSELOUP.

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : le 15 mai 2023

**Présents** : Mmes CHASSELOUP, COUDERC, PLAINTANT, LEBLANC,  
MM BOURDEAU, SICAUD, FAUGÈRE, SEBERT, DELSOL, DUBANT

**Absents excusés** : Mme FAUCONNIER, M.SOULIVET

**Pouvoirs** : de Mme FAUCONNIER à Mme CHASSELOUP

**Secrétaire de séance** : Mme COUDERC

**COMPTE RENDU**

**MISE À JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

*Madame le Maire, fait lecture des changements intervenus, et propose une réorganisation du dispositif communal notamment au sujet des référents (suite au départ de M. GRENIER), de plus les nouvelles adresses ont été prises en compte.*

**CENTRE D'ACCUEIL ET REGROUPEMENT (P. 10), (P. 17) :**

Équipe de terrain :

- Madame FAUCONNIER Catherine reste responsable et Madame COUDERC Michèle est suppléante ou remplaçante.

**RELAIS DES QUARTIERS (P. 11), (P. 19) :**

- Madame FAUCONNIER Catherine sera en charge du quartier route de Cazaumorin, anciennement « Au Gruc ».
- Madame LEBLANC Samira sera en charge du quartier de Saint Aulaye.

**FICHE RESPONSABLES DU CENTRE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT (P. 18) :**

- Mesdames CHASSELOUP Maryse et COUDERC Michèle.

*Il est précisé, que seule Madame Le Maire, décide selon les circonstances de déclencher le Plan Communal de Sauvegarde sur sa commune et que chacun à un rôle important dans cette action et sera sollicité.*

*Pour rappel, si les circonstances concernent plusieurs communes la Sous-Préfecture a quant à elle la responsabilité du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.*

*De plus il est important en cas d'incidents (par exemple perforation réseau d'eau...) de prévenir la Mairie pour que le problème puisse être réglé rapidement.*

*Il est précisé, en cas de canicule :*

- *Il est impératif de prendre soin de nos aînés en leur rendant des visites régulières et de veiller à leur hydratation.*
- *Les services préfectoraux vont mener une campagne afin de contacter et d'informer les titulaires de l'APA (Allocation Personnalisée Autonomie).*

À partir de la page 53, les numéros utiles, les arrêtés et les annexes.

Page 63, les schémas types par circonstances.

Des courriers « questionnaire Plan Communal de Sauvegarde » ont été envoyés aux nouveaux arrivants. De nouvelles inscriptions pour la population nécessitant une attention particulière (enfants de moins de 10 ans, personnes de plus de 65 ans,...) sont prises en compte.

Les nouvelles adresses ont été corrigées.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ❖ Le 23 mai, un camion ORANGE, sera présent sur la place de la Salle des fêtes pour informer le public sur la fibre et proposer des abonnements.

*Prochain conseil municipal : le 5 juin 2023*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35*